



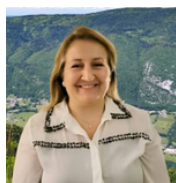
MAIRIE - HORAIRES

Lundi	9h00 - 11h30
Mardi	13h30 - 18h00
Mercredi	9h00 - 11h30
Vendredi	13h30 - 18h30

PERMANENCES DES ELUS SUR RDV

Lundi, mardi, jeudi (15h-17h) et vendredi

Tél.	04 79 65 71 01
Email	mairie.sthibaud@gmail.com
	st-thibaud-de-couz.fr
	Mairie Saint Thibaud de Couz



Le Mot de Madame la Maire

Marion Fayard - Maire de Saint Thibaud de Couz

Bonjour à tous,

Nous sommes dans le 2^{ème} mois de prise de fonction depuis l'installation du conseil municipal le 20/03. Nous avons **constitué les commissions municipales le 27/03**. Chaque adjoint pilote une de ces commissions. Elles avaient 2 semaines pour se réunir une 1^{ère} fois.

Les 1ers échanges ont été denses, ils ont permis de lancer les 1ères réflexions sur des thèmes précis et de planifier la suite de l'année. Lors du dernier conseil municipal, nous avons fait un point en fin de conseil sur les sujets en cours de réflexion pour chaque commission. Nous vous présenterons les projets au fur et à mesure.

Dans ce 2^{ème} mois, nous avons également investi les **instances extra-communales** comme le CIAS, le parc de la Chartreuse, Savoie Déchets, les commissions intercommunales, l'office du tourisme, ... C'est passionnant d'apprendre toutes les initiatives qui sont mises en place sur des territoires proches de nous.

Ce 2^{ème} mois a vu également l'**ouverture du parcours sportif**, l'organisation de la **cérémonie du 8 mai** qui a été un beau moment de partage entre générations.

Pour la suite, les principaux sujets sont les marchés à lancer concernant la **restauration scolaire**, la **végétalisation de la cour d'école**, les démarches que nous effectuons pour que la **5^{ème} classe** reste ouverte en septembre, les échanges avec les **associations** et les **commerçants** en vue des prochains **événements festifs**. Et bien entendu, nous continuons de veiller au bon entretien de la commune et de sa gestion courante. Nous espérons que vous appréciez le retentissement de l'**Angélus désormais de nouveau audible à 7h, 12h et 19h**.

Toute l'équipe municipale et moi-même remercions sincèrement les agents communaux et notamment Cécile et Florence qui nous aident à prendre en main rapidement les dossiers.

Marion Fayard



A vos agendas !

4 **Mutuelle communale**

Juin

Mairie

5

Conseil municipal

Mairie

Juin

6

1 an du relais!

Bar - restaurant

Juin

13

Fête du pain

Chef lieu

Juin

20

Fête de la musique

Organisée par l'Amicale des pompiers du Val de Couz

Juin

27

Kermesse de l'école

Organisée par l'APE

Juin

27

Comité consultatif - chemins communaux

Mairie

Juin

04

Fête du village

Organisée par St Thib'en fête

Juillet

VIE MUNICIPALE

Budget primitif 2026 : un travail collectif pour préparer l'avenir

Le conseil municipal du 24 avril 2026 a adopté le budget primitif de la commune. En tant que nouvel élu et Premier adjoint, délégué notamment aux finances et au budget, j'ai eu à cœur de mener un travail approfondi et rigoureux afin de proposer un budget fidèle aux besoins de la commune et aux attentes des habitants.

Un budget prévisionnel, construit avec méthode

Le budget primitif est un budget de prévision : il fixe, pour l'année à venir, les dépenses et les recettes que la commune anticipe. Sa construction s'appuie sur l'analyse des années précédentes, sur les projets à venir et sur un principe fondamental : l'équilibre budgétaire, imposé aux collectivités.

Pour 2026, ce travail a permis d'aboutir à un budget :

- **Équilibré ou suréquilibré** sur l'ensemble de ses sections
- **prudent**, dans un contexte financier contraint pour les collectivités
- **lisible**, afin que chacun puisse comprendre les choix effectués.



Sylvain Brat, 1er adjoint administration générale, finances, économie locale et marchés publics.

Des équilibres respectés sur l'ensemble des budgets, la commune gère plusieurs budgets distincts :

le budget **principal**, qui concerne la vie quotidienne de la commune et ses investissements, le budget **assainissement** et le budget **transport**, tous deux indépendants.

Les prévisions pour 2026 font apparaître des équilibres financiers respectés, avec des marges positives anticipées, notamment en fonctionnement et sur le budget assainissement, permettant ainsi de sécuriser l'action communale et de préparer l'avenir.

L'équité au cœur des choix budgétaires

Au-delà des chiffres, un principe a guidé l'élaboration de ce budget : **l'équité**. L'équité dans la manière de répartir les moyens, entre les services, les projets et les priorités communales, mais aussi l'équité envers les habitants, afin que chacun bénéficie des services publics dans des conditions justes et équilibrées. Cet enjeu d'équité implique de maîtriser la dépense publique, de faire des choix responsables et de veiller à ce que l'effort demandé soit proportionné et cohérent avec les capacités financières de la commune.

Une vision au service du projet communal

Au-delà des chiffres, ce budget reflète une volonté politique : **assurer la continuité des services publics**, maintenir la **capacité d'investissement** de la commune, tout en veillant à une **gestion responsable des finances locales**. Je tiens à souligner que ce budget est le fruit d'un travail collectif, mené avec Madame la Maire, les adjoints, les conseillers municipaux et les services, que je remercie pour leur engagement et leur disponibilité. Ce budget primitif 2026 constitue une base solide pour l'année à venir. Il pourra naturellement évoluer au fil de l'exercice, en fonction des réalités rencontrées, toujours dans un souci de transparence et de sérieux budgétaire.

Exemples d'investissements (liste non exhaustive): la végétalisation de la cour d'école, remplacement et mise en place de nouveaux panneaux d'affichage, reprise de voirie sur certains hameaux (Rat gris), arceaux pour parking à vélo, remplacement de l'horloge du clocher de l'église.

Article 30 : Bulletin d'information générale

Article L. 2121-27-1 du CGCT : Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur.

Cette disposition ne rend pas obligatoire l'organisation d'une information générale sur l'activité de la collectivité locale ; elle ne s'applique que lorsque celle-ci existe.

Aussi, dès lors que la commune diffuse un bulletin d'information générale, il doit être satisfait à cette obligation.

La répartition de l'espace d'expression réservé aux conseillers n'appartenant pas à la majorité est fixée par le conseil municipal.

Les publications visées peuvent se présenter sur papier ou sur support numérique, tels que les sites internet.

Le mot de l'opposition

Conformément à l'article 30 du règlement intérieur (voir ci-contre), un espace est réservé aux conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les trois conseillers de l'opposition n'ont pas souhaité utiliser cet espace.

VIE MUNICIPALE

Enfance, jeunesse, éducation et vie locale – information aux familles

La commune améliore sa restauration scolaire avec l'achat d'un **four professionnel neuf**, en remplacement d'un équipement vieux de plus de vingt ans, permettant le retour à un double service et de meilleures conditions pour les enfants et le personnel: **moins de bruit, temps de repas plus fluide**.

Le **renouvellement du marché de restauration**, dont l'échéance n'avait pas été anticipée par l'équipe précédente, a été l'occasion de revoir entièrement les critères d'attribution, en s'appuyant sur un questionnaire auquel plus de 70 % des familles ont répondu.



Cynthia et Martine

Critères :	Ancienne pondération	Nouvelle pondération
Valeur technique et organisation	60 %	40 %
Qualité des approvisionnements (produits locaux, circuits courts, EGAlim)	—	20 %
Animations pédagogiques et formation	—	15 %
Prix	40 %	25 %

La nouvelle pondération traduit un rééquilibrage clair des priorités.

Ce choix reflète une volonté de privilégier la **qualité alimentaire**, l'**éducation au goût** et les **circuits courts**, tout en **maîtrisant les coûts pour les familles et la collectivité**.

Les autres retours du questionnaire (périscolaire, garderie, accueil extrascolaire) feront l'objet d'une analyse séparée, en lien avec les travaux intercommunaux déjà engagés.

Ce que les familles nous ont dit

Enquête périscolaire - 70 % de taux de participation - Printemps 2026

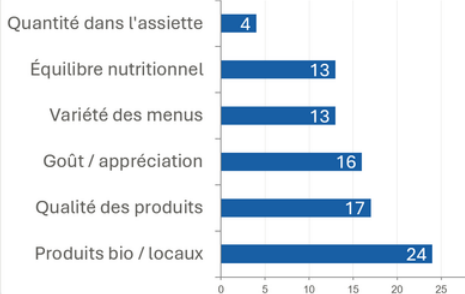
63%
satisfaits ou très satisfaits
de la restauration scolaire

70%
souhaitent une amélioration
y compris parmi les satisfaits

56%
des satisfaits restent exigeants
sur la qualité des repas

#1
produits bio / locaux
première demande d'amélioration

AXES D'AMÉLIORATION SOUHAITÉS (CUMUL DES CITATIONS)



Et maintenant ?

La commission travaillera prochainement sur l'attribution du marché (avant l'été), son volet tarifaire et ses incidences sur le règlement du service périscolaire, en s'appuyant sur les nombreux retours des familles.

Cap sur les services à l'enfance !

Sur le volet intercommunal, des rencontres sont prévues entre l'adjoint en charge de la délégation et les vice-présidents de la 4C, afin de porter les besoins des familles en matière de petite enfance, d'enfance et de jeunesse — des compétences relevant de la communauté de communes, jusqu'ici insuffisamment investies malgré des besoins réels identifiés sur le territoire.

Cadre de vie, environnement et culture

L'équipe municipale lance un **concours balcons et jardins fleuris**, toutes les informations sont disponibles en mairie ou sur le site de la commune (rubrique agenda)

Création d'un comité consultatif des chemins communaux

Conformément à notre règlement intérieur, la commune lance un **comité consultatif** dédié aux **chemins communaux**. Ce groupe de travail, ouvert aux habitants volontaires, aura pour premières missions de réaliser un inventaire complet du réseau, d'établir une carte communale des chemins, et d'identifier ceux nécessitant une remise en état prioritaire.

La première réunion aura lieu le **samedi 27 juin entre 10h et 12h** dans la salle du conseil, nous vous attendons nombreux pour y participer.

SAINT THIBAUD DE GOUZ

Concours balcons et jardins fleuris

Inscrivez-vous pour la nouvelle édition organisée au village !
Participation gratuite

Remise des prix et récompenses lors du forum des associations en septembre 2026

RENDEZ-VOUS EN MAIRIE POUR PLUS D'INFORMATIONS :
inscription, règlement du concours

Date limite d'inscription : 30 mai 2026

VIE COMMUNALE

Solidarités, santé, vie associative et personnes âgées

Registre communal des personnes vulnérables – Plan canicule

Dans le cadre du plan canicule mis en place par les services de l'État depuis 2004, la mairie de Saint-Thibaud-de-Couz réactive son registre communal des personnes vulnérables, qui n'avait pas été mis à jour depuis 2015. Ce registre concerne les personnes de plus de 65 ans, les personnes de 60 ans reconnues inaptes au travail, et les adultes en situation de handicap vivant à domicile.

Du 1er juin au 15 septembre, en cas de déclenchement du plan canicule par la Préfecture, un suivi régulier sera assuré auprès des personnes inscrites.

L'inscription, facultative, est à effectuer avant le 30 juin 2026 en mairie par la personne elle-même ou son entourage. Le bulletin d'inscription est à récupérer en mairie ou par mail : mairie.sthibaud@gmail.com



Urbanisme et travaux

Ouverture du parcours sportif:

Le parcours sportif situé juste au-dessus de la mairie est désormais ouvert au public. Il est accessible en continu, à l'exception des matinées qui sont réservées aux scolaires. Il est demandé à chacun de veiller à bien refermer le portail après son passage et à emporter ses déchets afin de préserver la qualité du site pour tous.



Entretien courant:

Les agents techniques vont prochainement débiter les opérations de fauchage des bas-côtés des voiries communales. Il est demandé aux habitants de signaler à la mairie toute anomalie constatée sur la commune afin de permettre une intervention rapide des services concernés.

Fleurissement de la commune:

Il est prévu fin mai, les plantes sont commandées.

Commémoration du 8 mai

Le correspondant défense Thomas Vuillet (photo en haut à gauche) s'est chargé de l'organisation du déroulé.



L'équipe municipale tient à remercier toutes les personnes présentes lors de la commémoration du 8 mai:

Les anciens combattants, le corps des sapeurs-pompiers du Val de Couz ainsi que leurs aînés, les élèves qui se sont portés volontaires pour la lecture d'un récit, la directrice de l'école, ainsi que tous les habitants ayant pu être présents.



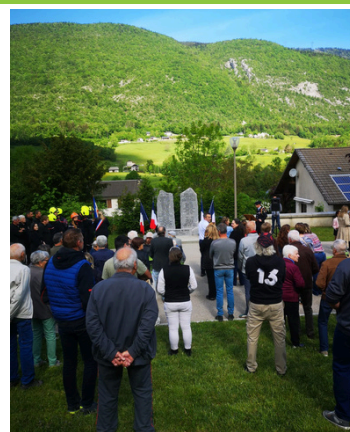
Crédit photos: Jacky Barthélemy



Crédit photos: Jacky Barthélemy

Un grand merci également au Fournil de Saint-Thibaud et à l'épicerie de Saint-Thibaud de nous avoir régallés lors du pot convivial qui a suivi.

Mme la Maire et Thomas Vuillet ont ensuite partagé un repas convivial avec les Anciens Combattants au cours duquel de nombreuses anecdotes ont été partagées. Une belle occasion de transmettre la mémoire et de renforcer les liens entre générations.



ACTUALITÉS & VIE LOCALE

Messages des associations



La fête du pain est de retour ce **samedi 13 juin** avec la présence d'un marché artisanal, des animations et des pains cuits dans l'ancien four à pain. Vous avez un **talent**, un **savoir-faire** ou une création à partager ? Rejoignez-nous en tant qu'exposant et faites-en profiter toute la commune ! Contactez la mairie pour réserver votre place.

L'amicale des **pompiers** organise la fête de la musique le **samedi 20 juin à partir de 18h30**.

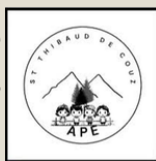
Où: salle Thibaudia
Contenu: restauration et buvette sur place.

Concert d'un groupe de rock.



St Thib' en fête rappelle que la Fête du village aura lieu le samedi 4 juillet 2026 et que l'association est en recherche de bénévoles pour l'organisation de l'événement.

Message de l'APE: du 1 au 26 juin, vente de billets, dans les commerces du village pour la grande tombola au profit des élèves de l'école. Tirage prévu lors de la **kermesse le 27 juin**.



Saint Thibaud Rythme

Nous avons le plaisir d'annoncer le lancement de deux nouveaux cours:

- **Cours de danse** pour les enfants de primaire
- **Cours de gym douce** (adulte) mercredi matin

Les inscriptions pour l'année prochaine ouvrent le 1er juin, RDV sur le nouveau site internet de l'association pour plus de détails (<https://saint-thibaud-rythme.tiiny.site/>)



Initiation self-défense: 26 avril



Un stage d'initiation à la self-défense féminine a récemment été organisé dans notre commune. Alliant théorie et pratique, il a permis aux participantes d'acquérir des techniques simples face aux situations d'insécurité, tout en renforçant leur confiance en soi.

L'événement, salué par les participantes qui souhaitent voir ce type d'action renouvelé, s'est déroulé dans une ambiance bienveillante et adaptée à tous les niveaux.

Nous remercions Madame la Maire pour son soutien et sa présence lors de cette initiative en faveur de la sécurité et du bien-être des femmes.



Photos prises dans et devant son cabinet, au rdc de l'immeuble Outheran



Présentation de Marion Francovic, ostéopathe

Marion Francovic est ravie de vous accueillir au cabinet pour vos séances **d'ostéopathie**.

Elle vous accueille les lundis entre **14h30 et 21h**, jeudis de **8h à 21h** et certains samedis entre **8h et 13h**.

La prise de RDV est possible sur Doctolib. Si vous avez des questions, vous pouvez la joindre par téléphone ou SMS au 07 87 50 12 24.

Depuis 2025, elle est reconnue par le Conseil de l'Ordre National des Vétérinaires en tant qu'**ostéopathe animalière** et peut donc mettre en place des séances pour vos compagnons (chien, chat, cheval, vache, chèvre, brebis).

Plus de renseignements: <https://www.marionfrancovic-osteopathe.fr/>

ACTUALITÉS & VIE LOCALE



Message de la Poste de Chambéry

Chaque année nos facteurs sont victimes d'accidents liés aux attaques et morsures de chiens. Afin de nous aider à préserver la santé et l'intégrité physique de nos agents, et ainsi continuer à bénéficier d'un service de qualité, nous vous engageons à respecter et à prendre connaissance des textes de loi régissant ce problème. (affiché en mairie et sur le site internet)

Programmation des événements du Relais de la Chartreuse sur juin et juillet

À DÉCOUVRIR AU RELAIS DE LA CHARTREUSE

2026 JUIN, & JUILLET

AGENDA DES ÉVÉNEMENTS

06 JUIN SAMEDI	1 AN DU RELAIS Journée de folle pour fêter comme il se doit l'anniversaire du Relais de la Chartreuse, concert, cadeaux, grosse ambiance pour vous remercier.
16 JUIN MARDI	COUPE DU MONDE Premier match de la France dans la coupe du monde 2026. Happy hour 20h-21h. France vs Sénégal 21h00
26 JUIN VENDREDI	COUPE DU MONDE Troisième match de la France dans la coupe du monde 2026. Happy hour 20h-21h. France vs Norvège 21h00
18 JUILLET SAMEDI	RUNAWAY BOYS Soirée explosive rock & country. Une ambiance festive, des riffs entraînants et de la bonne humeur garantie.
1-19 JUILLET DATES À VENIR	COUPE DU MONDE Les dates dépendront des qualifications, du parcours de l'équipe de France et des horaires. La finale, quant à elle, est prévue le 19 juillet.
23 JUILLET JEUDI	BLIND TEST Notre animateur préféré Remy revient pour une soirée blind test musical de folle !

POUR PLUS D'INFORMATIONS, VISITEZ-NOUS SUR WWW.RELISDELACHARTREUSE.FR OU SUR FACEBOOK

Mutuelle communale

La mairie et la mutuelle "entrenous" organise une réunion publique le **jeudi 4 juin à 17h30 à la mairie** pour présenter le partenariat permettant de proposer un accès à une protection sociale complémentaire de qualité, pour une prise en charge optimale des frais de santé.



Un nouveau nom pour le bulletin municipal

Vous avez certainement remarqué que notre bulletin municipal a fait peau neuve, aussi bien dans son contenu que dans sa présentation : un outil essentiel pour **la vie** et **l'information** de notre commune. Pour marquer cette transformation et conformément à la volonté de l'ancienne équipe municipale, nous avons voulu lui donner un nouveau nom, choisi collectivement.

Un grand merci aux 121 personnes ayant votées en ligne ou en mairie : bienvenue à « **COUZ D'OEIL** » !

NOUVEAUTÉ ✨

Restez informés en vous abonnant à la Newsletter communale !

✉ La première édition de la nouvelle newsletter mensuelle a été envoyée.



Bienvenu sur ce nouveau format de communication qui arrivera chaque mois dans votre boîte mail.

Newsletter du mois de mai

👉 Pour ne pas manquer les événements locaux (mairie, associations, commerçants, communautés de commune...) pensez à aller vous inscrire.

🔗 Inscrivez-vous dès maintenant :

- via le lien ci-contre
- ou sur le site internet de la commune (rubrique « communication »)

